

(1922)

- 5 novembre: Le Gouvernement espagnol signe les Protocoles I et II.
- 14 novembre Les Banques autrichiennes souscrivent 30 millions
à 4 décembre: de couronnes-or à l'emprunt intérieur.
- 18 novembre: Cessation de l'émission de billets de banque non couverts par le Gouvernement.
- 23 novembre: Première réunion du Comité de contrôle.
- 26 novembre: Une loi accordant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement en vue d'exécuter les réformes est votée à l'unanimité par le Parlement autrichien.
- 2 décembre: Les Protocoles de Genève sont ratifiés par le Parlement autrichien à la majorité.
- 3 décembre: La loi de reconstruction est votée par le Parlement autrichien à la majorité.
- 4 décembre à Emission d'un emprunt intérieur par souscrip-
16 janvier 1923: tion publique. Résultat de l'emprunt: 30 millions de couronnes-or sont souscrits par les banques, 21 millions de couronnes-or par le public.
- 4 décembre: Ouverture de la souscription du capital de garantie de la nouvelle banque d'émission (30 millions de couronnes-or au total), le public souscrit 22 millions, le Gouvernement 8 millions.
- 8 décembre: On commence le versement du produit des recettes des douanes et du monopole du tabac, dans un compte spécial contrôlé.
- 15 décembre: Le Parlement britannique ratifie la garantie de l'emprunt.
- 15 décembre: Lettre de la Commission des réparations notifiant la suspension des privilèges que possédaient tous les pays détenteurs des bons de relèvement, conformément à la décision de la Commission des réparations en dates du 4 août et du 27 octobre au sujet de ces privilèges.
- 15 décembre: Le Dr Zimmerman, premier Commissaire général, arrive à Vienne.
- 21 décembre: Le Dr Reisch est nommé président de la nouvelle banque d'émission.
- 21 décembre: Le Parlement tchécoslovaque ratifie la garantie de l'emprunt.